



Luðres MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE LUDRES

GROS PLAN
12 Les sourires
de l'accueil

PARTAGER
14 Mars Bleu #21
jusqu'au bout du monde !

ENTREPRENDRE
19 Les commerçants
dans la tempête

FÉVRIER
2021
www.ludres.com

16



DOSSIER

Les clés du **VIVRE ENSEMBLE**



ville de

Luðres





INTERMARCHÉ DE LUDRES



NOUS SOMMES À VOTRE SERVICE
POUR VOUS PERMETTRE DE MIEUX MANGER TOUS LES JOURS





Sommaire

LUDRES MAG 16 / FÉVRIER 2021



DOSSIER

Les clés du vivre ensemble



ACTUALITÉS

La déchetterie change de braquet **4**
Mission locale : mission pour les jeunes ! **5**



S'INFORMER

Le Téléthon ne connaît pas (ou peu) la crise ! **6**
Trophée des sports : 2020 en ligne **6**
Bâtiment culturel et sportif : dernière ligne droite **7**
Pas tous égaux devant le numérique ! **7**
Les bénévoles : lutins au grand cœur **7**

VIVRE ENSEMBLE

Code de la route, code de la vie **8**

PARTAGER

Mars Bleu #21 jusqu'au bout du monde ! **14**
Le Cercle d'Études Locales : passeurs d'histoires **15**
ARPA : les seniors sur le pont **16**

FÉDÉRER

Taxe allégée pour les entreprises **17**

ENTREPRENDRE

LorraineVet : l'excellence vétérinaire **18**
Les commerçants dans la tempête **19**

TRIBUNES

22

GROS PLAN

Les sourires de l'accueil

**12 - 13**

PORTFOLIO

C'est arrivé à LUDRES

Bulletin officiel de la ville de Ludres - Hôtel de Ville : Place Ferri de Ludre, 54710 LUDRES
Tél : 03 83 26 14 33 - Fax : 03 83 26 10 58 - Internet : www.ludres.com - E-mail : mairie@ludres.com
Directeur de la publication : Pierre BOILEAU - Rédactrice en chef : Sophie MERCIER - Ont participé à la rédaction de ce numéro : Camille GAUDEL, Maria GUICHARD, Emmanuelle SCHMITT, ABRACADABRA - Maquette et mise en page : ABRACADABRA - Crédit Photos hors mentions spécifiques : Service communication Ville de Ludres, ABRACADABRA - Impression : Lorraine Graphic. Ce numéro a été tiré à 3 000 exemplaires - Dépôt légal N° 1725.



Chères lectrices et chers lecteurs,

Bien que nous ayons débuté une nouvelle année, je souhaitais revenir sur les animations organisées en décembre autour de la Saint-Nicolas et du Téléthon. Portées par la Ville, elles ont vu de nombreux habitants, jeunes et moins jeunes, se retrouver en toute sécurité, pour une même cause : la solidarité. Atteignant 4 895€, la cagnotte de la Ville est à l'image de ses habitants : engagée et pleine de cœur. En effet, ces manifestations ont été couronnées de succès grâce à l'implication de nombreux bénévoles, comme nos jeunes membres du Conseil Municipal des Enfants.

Les premiers mois de l'année sont souvent synonymes de bonnes résolutions, de nouveautés ou encore de changements. Ce numéro de *Ludres MAG* est une porte ouverte sur le vivre-ensemble qui, je l'espère, saura susciter chez chacun d'entre vous, des vocations afin d'aider les autres et de participer à la vie locale. Club des jeunes, réserve citoyenne, comité des fêtes, démocratie participative... Quels que soient notre âge ou nos centres d'intérêts, le bénévolat nous enrichit de rencontres, de savoirs et de satisfactions. Au-delà, il est fondamental pour permettre à tout un chacun de bien vivre.

Cette édition sera l'occasion de mettre en lumière le service Accueil - Etat civil pour mieux effectuer ses démarches administratives. Vous découvrirez, aussi, les animations qui vous attendent ces prochains jours, à l'instar de Mars Bleu, qui se verra adaptée pour concilier rassemblement, sécurité et engagement.

Parce que l'économie fait intrinsèquement partie de l'identité de notre Ville, vous constaterez qu'une attention particulière est portée à nos commerçants et entrepreneurs à travers plusieurs pages. Ainsi, les dispositifs et mesures de soutien pour les accompagner dans cette crise sanitaire et économique y sont détaillés. Avec le Village, nous débutons une série d'articles à la rencontre des commerces de la commune, acteurs de terrain, gages de proximité et de lien social.

Puisse ce numéro vous faire découvrir notre Ville et l'apprécier toujours plus en 2021. Surtout, ne relâchons pas nos efforts, appliquons les gestes barrières et enfin, un rappel, n'oublions pas le vaccin ! Bonne lecture.

Pierre BOILEAU

Maire de Ludres

Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy

Les informations contenues dans ce numéro restent soumises aux consignes gouvernementales liées à l'actualité sanitaire.



Actualités

La DÉCHETTERIE change de braquet

Pour ses trente ans, la déchetterie de Ludres se voit offrir une cure de jouvence. Au programme des travaux qui débutent au printemps : extension du site et modernisation des installations.



© Rombaut architectes

Un soin tout particulier sera apporté à la circulation sur le site et à l'aménagement paysager.

Avec ses 23 000 visiteurs par an, la déchetterie de Ludres est l'une des plus actives de la Métropole. Son handicap ? Pénalisée par des installations vieillissantes, elle n'a plus ni les moyens de répondre aux besoins croissants de l'apport volontaire de déchets, ni la possibilité de s'adapter à la diversification des filières de tri.

Le projet lancé par la Métropole du Grand Nancy prévoit donc non seulement l'extension du site, qui va doubler en superficie, mais également sa modernisation avec un soin tout particulier apporté à la circulation sur le site et à l'aménagement paysager.

Les bouchées doubles

La nouvelle déchetterie disposera à terme de 11 bennes à quai, soit 4 de plus qu'aujourd'hui, ce qui va permettre d'augmenter la capacité de tri des

déchets volumineux (divers, mobiliers, végétaux) et d'accueillir de nouvelles filières de valorisation.

Elle sera dotée d'équipements de stockage pour les déchets spéciaux et les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) et d'un local dédié au « réemploi » : une attente forte des usagers qui souhaitent donner une seconde vie à des produits devenus inutiles pour eux.

Horizon 2022

Conçue pour simplifier l'accès aux quais et les manœuvres sur site, la déchetterie ludréenne offrira également de meilleures conditions de travail au personnel d'exploitation. Elle sera opérationnelle au printemps 2022, à l'issue d'une année de travaux. D'ici là, une organisation est prévue pour limiter la gêne et préserver au maximum les plages d'ouverture habituelles.

Pendant les travaux LE TRI CONTINUE

Le chantier d'extension et de modernisation de la déchetterie de Ludres sera lancé au printemps. Durant les douze mois de travaux prévus, une organisation spécifique sera mise en place pour limiter autant que possible la gêne pour les usagers.

FRÉQUENTATION 23 000 visiteurs / an

À Ludres, la déchetterie accueille chaque année 23 000 visiteurs, soit en moyenne 2 700 particuliers et 150 professionnels par mois, avec certains week-ends des pointes à 300 personnes par jour.

Notez que la carte de déchetteries donne accès à toutes les déchetteries de la Métropole et ce à 20 reprises (rechargeable et gratuite).

Un réseau de 9 DÉCHETTERIES



La Métropole du Grand Nancy dispose de 9 déchetteries sur son territoire pour accueillir les déchets encombrants des particuliers et certains déchets spéciaux. Trois de ces déchetteries, parmi lesquelles celle de Ludres, accueillent également les professionnels, essentiellement des artisans.

INFO

www.grandnancy.eu/vivre-habiter/dechets/dechetteries

MISSION LOCALE, mission pour les jeunes !

La Mission locale propose un accompagnement personnalisé aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Objectif : les aider à trouver des solutions et faciliter leur insertion professionnelle et sociale. Rencontre avec Modestie Bonnetier, conseillère à Ludres depuis novembre, dans le cadre d'un partenariat avec la Maison de l'emploi en partie financé par la Ville.



Modestie Bonnetier, à l'écoute d'un aspirant à la Mission locale.

Chaque mardi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, Modestie, conseillère en insertion professionnelle et sociale investit son discret bureau, à l'hôtel de ville, pour recevoir des jeunes ludréens à la recherche d'aide et de conseils pour prendre un nouvel élan dans la vie. Orientation, formation, apprentissage, emploi... « Il n'y a pas de critère. Qu'ils soient diplômés, en reconversion ou

décrocheurs, le seul impératif pour les jeunes est de prendre rendez-vous », explique Modestie Bonnetier. Après une première entrevue de « prise de contact » et d'analyse des besoins, la conseillère propose au jeune un parcours sur mesure. Tandis que les indécis et les perplexes sont dirigés vers un atelier d'orientation, les jeunes motivés par l'apprentissage reçoivent l'appui nécessaire pour décrocher une formation

en alternance. De nombreuses actions, individuelles et collectives, sont également prévues pour les aider à préparer un entretien d'embauche, rédiger un CV ou encore obtenir une formation qualifiante. « Je suis aux côtés des jeunes pour les aider à réussir », conclut la conseillère.

CONTACT ET RDV :
Tél. : 03 83 56 68 80

ALARME à domicile : le coup de pouce de la Ville

Vous souhaitez installer une alarme à domicile pour prévenir les intrusions ? La Ville de Ludres vous accompagne.

La Ville a décidé de reconduire jusqu'au 31 décembre l'attribution de l'aide financière qui a déjà permis à 113 foyers ludréens d'équiper leur résidence principale d'un système d'alarme à domicile : une démarche de prévention vis-à-vis des intrusions, des vols et des cambriolages.

JUSQU'À 200 € D'AIDE

Cette aide est accordée aux propriétaires comme aux locataires, une fois l'installation réalisée. Elle s'élève à 10% du montant de l'investissement TTC, dans la limite de 200€ en cas d'achat, et couvre les trois premiers loyers TTC, dans la limite de 100€ lorsque le système est loué auprès d'un prestataire.

Éléments à fournir en appui de la demande : copies de la pièce d'identité du demandeur et de la facture acquittée, justificatif d'adresse, déclaration sur l'honneur que l'habitation n'est pas déjà équipée d'un système d'alarme, notice décrivant l'installation qui doit répondre aux normes : NF 2AP & NF APSAD.

CONTACT :
Tél. : 03 83 26 14 33



Le TÉLÉTHON ne connaît pas (ou peu) la crise !

Organisée le 5 décembre dans un contexte très particulier, l'édition 2020 du Téléthon restera à n'en pas douter comme un temps fort de l'année à Ludres. Certes, l'objectif initial d'un euro de don par habitant n'a pas été atteint, « *mais* », se félicite William Lombard, adjoint délégué aux animations festives, « *malgré les conditions sanitaires, nous avons su nous adapter et nous fédérer autour d'une noble cause : la solidarité* ».

4 895 € de dons

Côté bilan, William Lombard retient, « *la mobilisation des associations et des clubs sportifs qui ont animé la ville, l'enthousiasme suscité par les manifestations qui nous ont rassemblés en toute sécurité, la participation active du Conseil Municipal des Enfants, les sourires sous les masques, les tasses de chocolat chaud... Un grand merci aux habitants de Ludres, au Centre Brassens et à sa section yoga en particulier, à l'AROEL, à Ludres Boules, à Familles*



rurales et à l'Association des Anciens Combattants ainsi qu'à l'École Jacques Prévert pour leur participation active et leur contribution solidaire. » Au final, la cagnotte du Téléthon atteint 4 895 €, somme qui contribuera cette année encore à faire avancer la recherche médicale.

TROPHÉES DES SPORTS : 2020 en ligne

Absence de compétition, arrêts à répétition, conditions d'entraînement dictées par la pandémie... 2020 restera dans les annales du sport comme un millésime particulier : « *Durant cette année très compliquée* », rappelle Philippe Goetz, adjoint délégué aux sports, « *les clubs ont été contraints de s'adapter au gré des circonstances et d'appliquer des protocoles souvent très contraignants, ce qu'ils ont fait, c'est à souligner, dans un excellent état d'esprit et avec un grand sens des responsabilités. Il n'était donc pas question d'annuler les Trophées des Sports. C'est la raison pour laquelle nous avons réfléchi à une alternative permettant de mettre à l'honneur les sportifs et de rendre hommage aux bénévoles*

sans qui les clubs n'auraient pas les moyens d'exister. Finalement, même si nous n'avons pas pu réunir comme à l'accoutumée la grande famille du sport dans le cadre chaleureux de l'UGC Ciné Cité, l'édition 2020 n'en réaffirme pas moins sa vocation de vitrine des clubs ludréens, en innovant au passage pour mieux se réinventer ».

Tous connectés

L'événement a eu lieu le vendredi 5 février à 18h30, au cœur de la semaine olympique et paralympique et à l'heure où la manifestation habituelle aurait dû commencer. La formule : une vidéo que les licenciés ludréens ont été invités à découvrir depuis leur salon en se connectant sur le site de la Ville de Ludres. Au programme : tour d'horizon des clubs et des sportifs nominés, images d'activités tournées sur les différents sites de pratique, témoignages d'acteurs du sport local, interview de la marraine de l'édition Sonia Heckel à quelques mois de son départ pour les JO de Tokyo, clin d'œil à ceux de Paris 2024, le tout émaillé de quelques surprises.

À VOIR OU REVOIR SUR :

www.ludres.com (espace vidéo)
www.facebook.com/villedeludres
youtube.com/villedeludres



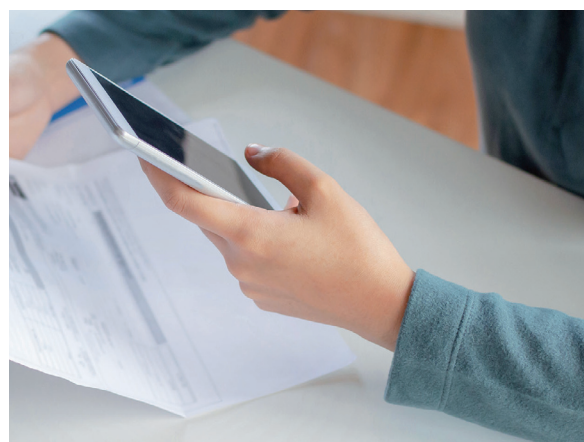


BÂTIMENT CULTUREL ET SPORTIF : dernière ligne droite

« Les travaux de construction du bâtiment culturel et sportif, rue Marvingt, entrent dans la dernière ligne droite », se réjouit Joël Lamy, adjoint au maire en charge des Finances, des Travaux et du Patrimoine. En effet, malgré des conditions météorologiques hivernales et complexes, les entreprises n'ont pas ménagé leurs efforts. Désormais, les ouvriers finalisent le second œuvre en procédant aux installations électriques, systèmes de chauffage et de traitement de l'air, mais aussi en cloisonnant les espaces et en procédant à la peinture. La prochaine étape, les aménagements extérieurs : création de quelques places de stationnement, installation de l'éclairage, implantation des cheminements piétons et pour les personnes à mobilité réduite, ensuite une dernière phase concernera la végétalisation. Un chantier rondement mené qui ne manquera pas de satisfaire ses futurs utilisateurs.

Pas tous égaux devant le NUMÉRIQUE !

Près d'un Français sur cinq reconnaît être en difficulté face au numérique et, contrairement aux idées reçues, le phénomène ne se limite pas aux seniors, il touche toutes les tranches d'âge, y compris les jeunes pas tous à l'aise avec l'outil informatique. « À l'heure où la dématérialisation des démarches administratives se généralise, il est du devoir des communes d'accompagner les citoyens », souligne Claudine Blaise, adjointe déléguée à l'inclusion numérique. À Ludres, le chantier de l'inclusion numérique est lancé. Il débouchera dès la fin de la crise sanitaire sur des initiatives concrètes associant la Médiathèque, la Mission locale et le CCAS, avec pour finalité de ne laisser personne sur le bord du chemin.



© AdobeStock_Vittaya_25



Les BÉNÉVOLES : lutins au grand cœur

Ils sont 5 à s'être démenés tout au long du mois de décembre pour parer l'Hôtel de Ville de magnifiques décors de Noël : Claude, Martine, Christiane, Dominique et Catherine. Décoration du balcon, réalisation de compositions végétales pour orner le lavoir, confection de cadeaux décoratifs géants ou encore création de bouquets... leur imagination et leur talent ont fait l'unanimité ! Tous les élus et le personnel municipal leur adressent de vifs remerciements ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à faire des animations de fin d'année de chaleureux moments de retrouvailles.



Excès de vitesse ou stationnement, la Police municipale veille au nom de la tranquillité et de la sécurité publique.

Code de la route, CODE de la VIE

Le respect du Code de la route est d'abord une attention aux autres et, au fond, l'expression du respect d'autrui. Un code de bonne conduite pour bien vivre ensemble. Et c'est à la portée de tous.

Le non-respect des limitations de vitesse est à l'origine de 20% des accidents mortels. Mais malgré les campagnes de sensibilisation et le durcissement des sanctions, on estime qu'un conducteur sur deux roule régulièrement au-delà de la vitesse autorisée. Un pied lourd qui, à côté des risques qu'il génère pour soi, peut très vite conduire à la mise en danger d'autrui.

Attention danger !

« C'est prouvé », rappelle Laura, gardien brigadier de la Police municipale de Ludres, « la vitesse n'aggrave pas seulement les accidents de la route, elle les provoque. Car plus un véhicule roule vite, plus le champ visuel du conducteur se réduit jusqu'à l'empêcher d'anticiper les dangers ! » Dans ce domaine, Ludres n'est pas le plus mauvais élève de la classe, mais il faut bien

l'avouer, on ne s'y montre pas plus vigilant qu'ailleurs. Pour accomplir sa mission, la Police municipale a été dotée d'un cinémomètre qui lui permet de réaliser des contrôles de vitesse à des horaires et fréquences aléatoires. « La verbalisation n'est pas l'objectif premier de ces sorties. Notre présence est d'abord préventive. C'est complémentaire des trois points d'information

vitesse (PIV) acquis par la Ville pour sensibiliser les automobilistes. Il s'agit de faire baisser le nombre d'accidents. »

Véhicule mal garé...

Ludres compte plus de 45 km de voiries et près de 800 places de stationnement matérialisées, toutes gratuites, dont une sur dix est réservée aux personnes à mobilité réduite. Un chiffre important qui n'empêche pourtant pas les stationnements abusifs (7 jours au même endroit) ou très gênants sur les trottoirs ou à proximité des commerces... Face à ces incivilités dont certaines génèrent des tensions voire de l'insécurité, la Police municipale sait faire preuve d'indulgence, mais elle n'hésite jamais à verbaliser lorsque la tranquillité publique ou la sécurité l'exigent.

LA PRÉVENTION commence à l'école

La Police municipale ludréenne s'investit chaque fin d'année scolaire dans le cadre du concours de la prévention routière auquel participent les élèves de CM2 de Loti et Prévert. Un rôle pédagogique qui ne s'arrête pas à la porte des écoles : « Sur un contrôle de vitesse, on ne se contente pas de verbaliser », précise Laura. « On explique pourquoi. Rappelons que notre mission est d'assurer la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques, ce dont découlent nos actions en matière d'excès de vitesse et de stationnement. C'est aussi une mission de service public. »

DOSSIER

**À Ludres,
le vivre ensemble
signe une
ambition :
permettre
à chacun de
s'épanouir
tout au long
de sa vie,
dans le respect
des autres
et la préservation
de l'environnement.**



Distribution des colis de Noël aux seniors par une équipe du Conseil Municipal des Enfants.

Les clés du VIVRE ENSEMBLE

Si l'individu a des droits, le citoyen a aussi des devoirs qui, loin d'aliéner sa liberté, lui offrent bien au contraire la possibilité d'en disposer pleinement dans le respect mutuel. Cette équation républicaine constitue la base de la vie en société et trouve sa plus belle expression dans le bien vivre ensemble.

Impliquer les plus jeunes

Parce que vivre ensemble, c'est d'abord se tourner vers l'avenir, notre Ville a décidé de sensibiliser les plus jeunes d'entre nous aux affaires communales. Élus au Conseil Municipal des Enfants

(CME), ils enjambent aujourd'hui avec enthousiasme le fossé des générations et se préparent à être demain les gardiens fidèles des valeurs qui nous rassemblent.

Entretenir la flamme

Parce que vivre ensemble, c'est veiller à entretenir la flamme de la solidarité, notre Ville sait ce qu'elle doit au Comité des Fêtes et à la mobilisation de ses bénévoles, dont les manifestations festives manquent pour l'heure si cruellement à l'animation de notre commune. Et elle se félicite de pouvoir disposer sur son sol d'une Réserve

Communale de Sécurité Civile et d'un réseau très actif de Voisins Solidaires et Attentifs.

Participer aux décisions

Parce qu'enfin vivre ensemble, c'est partager et se comprendre, Ludres a choisi de placer la démocratie participative au cœur même de son action et d'associer l'ensemble de ses habitants aux réflexions qui touchent à la qualité de vie.

Premières questions à l'ordre du jour, l'embellissement des entrées de ville et la construction d'un agenda local de l'écologie. À suivre.

Démocratie PARTICIPATIVE : à vos marques...

Le printemps va marquer le lancement de la démarche participative à Ludres. Une nouvelle étape de la vie locale en prise directe avec les thématiques du vivre ensemble et de la transition écologique.



Premier sujet soumis aux Ludréens, l'aménagement des entrées de ville.

Les projets urbains ne se ressemblent pas tous. Si certains tombent sous le sens, d'autres nécessitent une information préalable, une expertise technique ou du temps avant de pouvoir être mis en œuvre. C'est la raison pour laquelle la démarche participative initiée par la Ville s'appuie sur une méthode de co-construction éclairée. Ses maîtres mots : sensibiliser, informer, partager. De quoi permettre aux Ludréens d'effectuer leurs choix en connaissance de cause.

Premier sujet : les entrées de ville

Le premier sujet soumis aux habitants concerne les entrées de ville, « un

dossier au cadre réglementaire particulièrement contraint, avec des exigences qui portent notamment sur les emprises foncières ou les réseaux », précise Philippe Goetz, adjoint délégué à la démocratie participative et à la transition écologique.

« L'objectif est de réaliser un aménagement d'entrée de ville qui répondra au mieux à vos souhaits. Pour cela, nous

recueillerons d'abord vos avis avant de vous restituer dans un deuxième temps une synthèse de vos attentes. Enfin, nous vous présenterons des options sur lesquelles vous aurez à vous prononcer. »

Une nouvelle étape citoyenne pour Ludres, ville à la campagne aussi attachée à la qualité de vie que connectée à son temps.



POUR DONNER SON AVIS, comment participer ?

Un formulaire est disponible :

- sur le site web de la mairie www.ludres.com
- à l'hôtel de ville et à la médiathèque.

Du 15 février au 15 mars.

Les forces vives du BÉNÉVOLAT

Acteurs essentiels du bien vivre à Ludres, les bénévoles n'attendent qu'un signal pour oublier 2020 et rebondir !

Apporter du bonheur aux autres en s'investissant au sein du Comité des Fêtes, contribuer à la tranquillité de son quartier comme membre de Voisins Solidaires et Attentifs (VSA) ou se porter volontaire pour la Réserve communale de Sécurité

civile et participer, si besoin, à la sécurité lors des manifestations locales... « Il y a différentes manières d'agir en bénévole », souligne William Lombard, adjoint délégué aux animations festives et à la sécurité, « régulièrement ou plus ponctuellement, et chaque geste participe très concrètement au bien vivre ensemble. »

Retrouver le sourire

Après une année casse-tête qui a vu le calendrier festif fondre comme neige

au soleil, le Comité des Fêtes forme l'espoir de pouvoir repartir de l'avant... si possible comme avant et avec le plein d'effectif ! Pour VSA, réseau bien implanté et finalement assez peu touché par les effets de la crise sanitaire, il s'agira de relancer les formations et les réunions de partage. Quant à la Réserve Communale, elle aussi en attente de feu vert, la retrouver aux carrefours lors des manifestations locales constituera le signal tant attendu du grand retour à la vie normale.

JEUNES élus et citoyens actifs

Le Conseil Municipal des Enfants (CME), c'est un peu l'école élémentaire de la citoyenneté. Une expérience appréciée à laquelle la Ville a décidé de donner une suite à destination des jeunes de la commune.

Initialement programmées en fin d'année, les élections au CME n'ont pas pu se dérouler comme prévu, COVID oblige. « *Finally* », explique Sophie Mercier, adjointe déléguée à la Jeunesse et au Conseil Municipal des Enfants, « nous avons décidé de prolonger le mandat des jeunes élus jusqu'au mois d'octobre pour permettre aux sortants d'aller au bout de leurs projets et offrir à leurs successeurs l'opportunité de vivre de vraies élections. » Limités une bonne partie de l'année par les consignes sanitaires, les élus du CME ne sont pas pour autant restés inactifs. À leur crédit en 2020 : campagne sur le port du masque et les gestes barrières, échange de courriers avec les résidents des Fougères, sensibilisation au nouveau déchet que constitue le masque usagé, et pour finir, mobilisation pour le Téléthon et distribution des colis aux seniors. « Reste »,

souligne Sophie Mercier, « qu'ils ont tous hâte de pouvoir siéger à nouveau en Conseil et de finaliser les projets en cours. » On les comprend !

Du CME au club des jeunes

« En 2018 », rappelle Sophie Mercier, « six sortants du CME, aujourd'hui élèves de troisième et de seconde, ont choisi d'effectuer un second mandat et d'accompagner les nouveaux élus. » Une mission qu'ils vont bientôt pouvoir prolonger en participant à la création d'un club de jeunes Ludréens : « Il s'agit de constituer autour d'eux un groupe de jeunes de 14 ans et plus, désireux d'apporter leur éclairage sur la vie de la commune et de s'engager en faveur d'initiatives citoyennes. Ils ont des idées à faire valoir et des valeurs à partager. Le projet est lancé. Nous travaillons avec eux pour définir le cadre dans lequel ils pourront s'exprimer concrètement, dès que la situation le permettra. »



Le CME en action pour un rendez-vous très attendu par les seniors ludréens : la distribution des colis de Noël.

CHIFFRES, CLÉS

3

C'est le nombre de libellules obtenues par Ludres pour sa démarche globale "zéro pesticide" : la plus haute distinction du dispositif Commune Nature porté par la Région Grand Est et les Agences de l'Eau.

28

élèves siègent au sein du Conseil Municipal des Enfants, dont 6 tuteurs issus du précédent mandat.

6

En année ordinaire, c'est le nombre des manifestations organisées par le Comité des Fêtes dans le cadre de la convention signée avec la Ville : carnaval des enfants, course aux œufs de Pâques, fête de la musique, fête nationale, vide-greniers et défilé de la Saint-Nicolas.

87

C'est le nombre des correspondants du réseau "Voisins Solidaires et Attentifs".

22

C'est l'effectif de la Réserve Communale de Sécurité Civile. Sa mission est d'aider les pompiers en cas de catastrophe naturelle ou d'accident industriel. En temps ordinaire, elle participe à la sécurité lors des manifestations locales.

54

C'est le nombre d'associations ludréennes.

Gros plan



De gauche à droite : Anne-Marie, Mélanie et Célia sous les masques et derrière le plexiglas de protection.

Les sourires de L'ACCUEIL

Crise ou pas, Mélanie, Célia et Anne-Marie mettent un point d'honneur à vous renseigner, vous orienter ou vous simplifier les démarches d'état civil. Bienvenue en mairie !

L'accueil du public est un service essentiel. « C'est même la vitrine de la commune », se plaît à ajouter Xavier Dussaulx, adjoint délégué à l'Administration générale. « Pour renseigner les Ludréens et orienter les demandes vers les bons services, il faut en effet savoir de quoi on parle et connaître l'ensemble des compétences de la commune ! »

100% service

Mélanie, Célia et Anne-Marie sont les premières personnes dont vous croisez le regard à votre arrivée en mairie. Agents administratifs, elles se relaient tout au long de l'année pour accomplir leurs deux missions principales : vous accueillir avec le sourire sur place ou au téléphone et faire vivre l'état civil. Un service public

dont elles ont assuré la continuité durant toute la crise sanitaire et particulièrement lors du premier confinement, quand la mairie, inondée d'appels téléphoniques, ne recevait plus que sur rendez-vous : « Tout se passait par la fenêtre, distanciation sociale oblige », se souvient Mélanie. « Au début, il nous est même

arrivé de fournir des attestations aux Ludréens qui en manquaient. »

100% relationnel

Fidèles aux postes, Mélanie, Célia et Anne-Marie ont repris, depuis, un fonctionnement normal, si l'on excepte le port du masque, les gestes barrières et la paroi en plexiglas qui, pour le coup, fait vitrine. Toutes se félicitent de cette proximité en partie retrouvée avec les Ludréens : « Le relationnel, c'est le cœur du métier et ce qui permet à chacune d'entre nous de s'épanouir dans son travail », confie Célia. « Nous formons une équipe soudée. Nous partageons des valeurs positives. Cela doit se sentir à l'extérieur... »

LA QUALITÉ comme état d'esprit

Disponibilité, accueil courtois, traitement rapide des demandes, réponse systématique à toutes les suggestions et réclamations, enquête annuelle de satisfaction... La Ville de Ludres a formulé cinq engagements qui visent à améliorer la traçabilité et la qualité du service public. Cette charte, qui s'applique à tous ses collaborateurs, les trois agents de l'accueil - état civil l'ont reprise à leur compte et plutôt deux fois qu'une ! Vous confirmez ?



ÉTAT CIVIL : tous les âges de la vie

Les officiers d'état civil enregistrent, actualisent et délivrent des actes dont chacun d'entre nous a besoin un jour dans son existence. Tour d'horizon.

Outre l'accueil et le traitement du courrier, Mélanie, Célia et Anne-Marie tiennent à jour les registres d'état civil, de l'enregistrement des naissances à la transcription des décès, en passant par la reconnaissance anticipée d'enfant, la célébration des PACS ou la publication des bans. En revanche, elles ne délivrent ni les cartes nationales d'identité, ni les passeports, la Ville de Ludres n'étant pas équipée en station biométrique. Leur rôle est ici de conseiller les demandeurs et de les orienter vers les mairies habilitées. Les plus proches : Vandœuvre et Jarville.

Au plus près des familles

En leur qualité d'officier d'état civil, comme le Maire qui les nomme, les trois employées ludréennes sont, au

nom de l'État, les interlocutrices naturelles des notaires dans le cadre des successions familiales. Une prérogative qui leur vaut aussi depuis novembre 2017 de procéder à la célébration des PACS en mairie : jusqu'à cette date, ceux-ci se déroulaient dans les locaux du Tribunal de Grande Instance de Nancy.

C'est vers elles également que se tournent les familles des défunts et les entreprises de pompes funèbres, dès lors qu'il est question d'acquiescer une concession, une tombe cinéraire ou une place de columbarium au cimetière de Ludres.

C'est à l'état civil de la mairie que s'effectuent enfin les recensements pour la journée d'appel : une obligation civique faite aux jeunes dès 16 ans et qui enclenche automatiquement leur inscription sur les listes électorales.

162 ACTES traités en 2020

162 actes d'état civil ont été enregistrés en mairie de Ludres en 2020 : une année statistiquement ordinaire si l'on fait abstraction des décès, en hausse par rapport à 2019 (75 contre 71).

Pour le reste, les registres de l'année font état de 35 naissances, 14 PACS, 12 mariages et 26 reconnaissances anticipées d'enfant.

Quelle durée de validité pour les ACTES ?

D'une façon générale, les pièces d'état civil (extraits et copies intégrales) sont valables quelle que soit leur date de délivrance. Acte de naissance, de mariage ou de décès demeurent valables tant que les éléments qui y figurent n'ont pas été modifiés.

Cependant, pour les démarches les plus courantes, un acte de naissance récent est exigé : il doit par exemple dater de moins de 3 mois pour l'obtention ou le renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport. Notez que l'acte de naissance est délivré par la mairie de

votre lieu de naissance et que vous pouvez en faire la demande en ligne, sur place ou par courrier.

Les Ludréens qui souhaitent obtenir un acte de naissance (s'ils sont nés à Ludres), de mariage ou de décès peuvent se renseigner en mairie ou en faire la pré-demande sur le site de la ville.

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 03 83 26 14 33

www.ludres.com (Ludres au quotidien/ Formalités)



Si vous l'acceptez (et si les conditions sanitaires sont réunies) notre mission sera cette année de parcourir sur un mois l'équivalent d'un tour du monde, puis de porter haut et fort le message de prévention contre le cancer, le 26 mars, place Ferri.

Annulé en 2020 pour des raisons sanitaires, Mars Bleu repart de plus belle en 2021, sous une forme adaptée. Au programme : un challenge sportif à relever ensemble et un temps fort sur la place Ferri.

En mars, le mot d'ordre sera simple : chaussez vos baskets, enfourchez vos vélos et avalez les kilomètres tout au long du mois, pour votre santé d'abord mais aussi pour servir une bonne cause, celle de la prévention contre le cancer colorectal, deuxième cancer le plus meurtrier après celui du poumon.

40 000 km pour la bonne cause

Peu importe l'activité physique choisie, course, marche ou vélo. Peu importe la performance. L'objectif est d'atteindre ensemble, une fois vos efforts cumulés, la barre symbolique des 40 000 km : en clair, boucler un tour du monde. Pour participer, il suffira de vous inscrire en ligne ou en mairie, moyennant une participation de 5€ minimum. Une fois le compte créé, vous enregistrez les kilomètres effectués à chacune de vos sorties.

Un temps fort

Votre mois de pratique sera ponctué par un événement festif, avec animation musicale, stands d'information et de prévention, le vendredi 26 mars en fin d'après-midi sur la place Ferri, si le

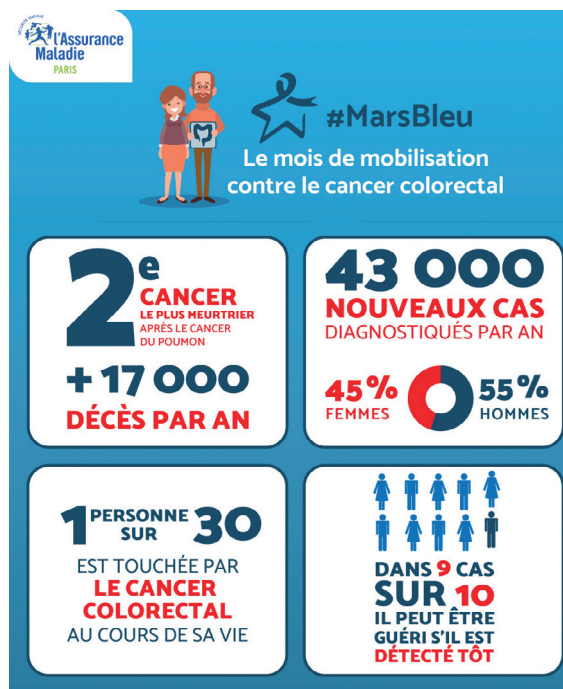
contexte sanitaire le permet. Une occasion de découvrir la pratique sur tapis de course, vélos d'appartement et rameurs, dans le respect de la distanciation physique et des gestes barrières... Avec en prime la satisfaction de recevoir votre maillot collector bien mérité.

PARTICIPER

www.ludres-marsbleu.fr

PARTENAIRES de cœur !

Cette année, Mars Bleu bénéficie du partenariat entre la Ville de Ludres, la Ligue Contre le Cancer et Polytech, dont les élèves ingénieurs ont conçu le site internet de la manifestation. Les droits d'inscription ainsi que les dons des entreprises et des commerçants serviront à financer la recherche contre le cancer.



Le CERCLE D'ÉTUDES LOCALES : passeurs d'histoires

Mémoire vivante de l'histoire de Ludres et ses environs, le Cercle d'Études Locales rassemble près de 90 adhérents. Depuis 1977, l'association répartit son activité entre recherches, publications, organisation de conférences, d'expositions mais aussi de sorties culturelles.



© Cercle d'Études Locales.

Au cours d'une sortie, les adhérents ont découvert le grenier à sel à Chatillon-sur-Saône (88).

« Notre passion, c'est de faire découvrir à la population la riche histoire de Ludres ». C'est ainsi que Pierre Claudotte et Jean-Paul Lagadec, respectivement président et président d'honneur du Cercle d'Études Locales de Ludres, résument l'activité de l'association. En 2020, comme pour l'ensemble des associations, animations et événements ont été annulés ou reportés. « Néanmoins, nous avons continué nos recherches et nous fourmillons de projets pour 2021. J'espère que l'actualité sanitaire nous offrira les conditions nécessaires à leur mise en œuvre », explique Pierre Claudotte.

De l'histoire de la commune à la flore locale
Habitats celtes fortifiés de la Cité d'Affrique, découvertes archéologiques

réalisées lors de l'aménagement de la commune, présence des comtes de Ludre, activités viticoles et extraction du minerai de fer... L'histoire locale offre aux adhérents une matière intarissable et variée qu'ils s'efforcent de partager avec le plus grand nombre lors de visites, de conférences, d'expositions ou à travers la publication d'articles. « *La faune et la flore locale, en particulier les orchidées, font également partie de nos thèmes de prédilection* », précise le président.

Riche programmation pour 2021

En avril, un cycle de conférences devrait débuter avec « *Ludres : le vol d'explosifs (1942) et ses conséquences* » et se poursuivre jusqu'en novembre en évoquant de nombreux sujets comme les fusillés ludréens ou encore les sorcières vosgiennes. L'exposition de l'historien Jean-Claude Magrinelli « *Aimer la liberté et en mourir* », a quant à elle été reportée et sera visible à la médiathèque au printemps. « *Nous allons également éditer plusieurs articles relatant les recherches de Jean-Paul Lagadec* », explique le président avant de développer : « *Ces articles sont envoyés par mail à nos adhérents mais aussi à des publics ciblés comme les écoles de Ludres et des villages avoisinant* ».

La visite des sites archéologiques de Sarreguemines et Brisbruck devraient permettre aux adhérents de se retrouver au cours de sorties conviviales.

Parcours patrimonial : UNE VITRINE INTERACTIVE

Présenté en 2019, le parcours patrimonial de Ludres rassemble une vingtaine de panneaux dont le but est de faire découvrir l'histoire de la Ville à ses habitants, ses élèves et aux touristes, le tout de façon didactique. Disséminés dans la commune, ces panneaux sont dotés de flash-code permettant d'accéder à des articles pour tout découvrir du patrimoine ludréen, de l'ancien château, demeure des comtes de Ludre à l'extraction du minerai de fer. « *Les curieux sont nombreux à s'arrêter devant ces panneaux et à découvrir notre passé et par la même occasion notre association* », indique Pierre Claudotte, avant de conclure : « *ça tombe bien, nous cherchons de nouveaux adhérents !* »

ARPA : les seniors sur le pont

Plus connue sous son acronyme ARPA, l'Association des Retraités et Personnes Âgées propose depuis 25 ans sorties, visites et voyages de groupe. Elle participe aussi à l'animation de la résidence autonomie Les Fougères. Une activité mise en sommeil en 2020...



Alain Rougieux, président de l'ARPA et bénévole tous terrains.

2020 une année à ne pas mettre un pied dehors ! Alain Rougieux, le président de l'ARPA en convient : « Depuis le mois de mars, nous n'avons pu organiser qu'une seule sortie de groupe. C'était à Gérardmer, le 3 septembre. Trop rare exception d'un calendrier associatif qui s'est réduit au fil des mois comme peau de chagrin : exit le barbecue de juin, les repas de Pâques et de Noël. Reporté puis finalement annulé le festin de grenouilles à Bourbonne-les-bains. Oubliés aussi la soirée Beaujolais, le séjour à La Grande Motte... »

Ni animation, ni repas

Dès le premier confinement, il a fallu en outre annuler toutes les animations qui se déroulent en semaine à la résidence autonomie Les Fougères. En tête de liste, le club du mardi après-midi, avec ses jeux de société et une fois par mois un loto ouvert à tous les résidents : « Ces rencontres ont été interrompues début mars et n'ont pas repris depuis, même à la réouverture de la résidence aux visiteurs. Les conditions sanitaires étaient trop drastiques. » Sanction identique pour les repas que le bureau de l'association organise aux Fougères un mercredi sur deux, hors vacances : « Ces déjeuners

s'adressent aux résidents, même si à titre exceptionnel, on accepte des invités, quand par exemple un convive reçoit un membre de sa famille. Nous proposons apéritif, entrée, plat de résistance, fromage et dessert pour 6€ par personne, le solde étant financé sur nos fonds propres. C'est un rendez-vous toujours très attendu et qui attire en moyenne une vingtaine d'invités ! »

Une question de confiance

« Impatient de remettre en route la machine », Alain Rougieux craint cependant de perdre quelques adhérents en chemin, « les uns parce qu'ils se sont habitués à la sédentarité, d'autres parce qu'ils sont inquiets à l'idée de se retrouver dans le monde. Il faudra sans doute un peu de temps pour que la confiance revienne. » Ce qui ne l'empêche pas de

se fixer un premier objectif : Oléron, à la fin du mois de mai, pour un voyage de 8 jours... On y croit avec lui !

25 ANS et pas une ride

L'Association des Retraités et Personnes Âgées (ARPA) a été créée il y a 25 ans aux Fougères, résidence avec laquelle elle entretient aujourd'hui encore des liens très étroits. Elle comptait l'an dernier 132 adhérents. Parmi eux, 90 Ludréens auxquels se sont joints des retraités de Vandœuvre, Malzéville, Laneuveville, Jarville et Nancy.

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 06 81 29 17 25
alain.rougieux@numericable.fr

UNE VIE de bénévole

À 77 ans, Alain Rougieux a derrière lui une longue carrière de bénévole commencée à Nancy dès l'enfance à l'occasion des Fêtes de la mirabelle. À Ludres, il a présidé l'Amicale Ludres Boules, a été trésorier du club de basket et du Centre Georges Brassens. Il s'est aussi beaucoup investi aux Fougères à partir du moment où sa mère a intégré la résidence : « J'ai commencé par y jouer au scrabble, puis à fréquenter l'ARPA, avant de devenir le président de l'association, il y a vingt ans. »

TAXE allégée pour les entreprises

En cette période de crise sanitaire et économique, la municipalité a pris la décision d'alléger de 20% la Taxe Locale sur les Publicités Extérieures qui pèse sur les entreprises du Dynapôle et certains commerces locaux.



Instaurée à Ludres en 2011, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) s'applique à tous les supports publicitaires et enseignes visibles depuis la rue. Cette taxe ne s'applique pas aux enseignes de moins de 7 m² (petits commerces), néanmoins elle génère des ressources pour la commune et contribue ainsi à assurer des services de qualité à destination des habitants mais aussi des entreprises.

20% d'abattement sur 2020

Soucieuse de soutenir son tissu économique, à commencer par les entreprises du Dynapôle et les commerces, la Ville a décidé de mettre en place un abattement de 20% qui s'appliquera à tous les redevables de la TLPE au titre de l'année 2020. Un allègement non négligeable pour nos entreprises en ces temps difficiles.

Tout savoir sur les mesures de SOUTIEN

Dans le cadre de cette crise sans précédent, les acteurs publics se mobilisent pour soutenir les acteurs économiques. Mais il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Une difficulté que s'est employée à gommer l'agence de développement de la Métropole, SCALEN.

Soucieux de faciliter l'accès des entreprises aux dispositifs de soutien, SCALEN, le bras économique de la Métropole du Grand Nancy, a réalisé une synthèse de l'ensemble des mesures destinées aux TPE-PME, commerçants, artisans, cafés, hôtels et restaurants. Celles-ci sont classées dans quatre grandes thématiques : obtenir des aides, renforcer sa trésorerie, mesures sociales et aides à la digitalisation.

Vous y retrouvez les secteurs et les entreprises concernées, les conditions d'éligibilité, les montants des aides accordées par l'État, la Région, la Métropole du Grand Nancy, ainsi que tous les contacts utiles. Le tout actualisé au gré de l'évolution de la situation.

INFORMATION

www.grandnancy.eu (Entreprendre et innover)

0806 000 245

C'est le numéro spécial d'information sur les mesures pour les entreprises en difficulté. Un Service assuré conjointement par la Direction générale des finances publiques et l'Urssaf.

LA MÉTROPOLE à votre écoute

En complément des mesures instaurées par le Gouvernement et la Région Grand Est, la Métropole et ses vingt communes se mobilisent pour soutenir les acteurs économiques du territoire. Les services du Pôle Développement économique et innovation sont à votre disposition.

RENSEIGNEMENTS

soutien-entreprises@grand-nancy.eu

LORRAINEVET : l'excellence vétérinaire

Implantée depuis plus de 30 ans à Ludres par le docteur Olivier Balland*, la clinique vétérinaire Anicura LorraineVet est spécialisée dans le soin et le traitement des pathologies spécifiques de nos amis à quatre pattes : les chiens et les chats. Cette particularité, ainsi que ses compétences et ses équipements, lui apportent un rayonnement dépassant les frontières de la Région Grand Est.



Ce bouledogue français de 8 ans est suivi pour une pathologie chronique de la cornée.

Au cœur du secteur Curie, sur le Dynapôle, la clinique vétérinaire Anicura LorraineVet accueille, chaque jour, près d'une centaine d'animaux domestiques. « Pour répondre à la demande, nous avons déménagé dans ce bâtiment en 2017. Spécialement conçu et adapté à notre activité, il nous permet de concilier la médecine référée et la médecine générale », explique Anne-Sophie Poinard, vétérinaire-ophtalmologue, également PDG de la clinique.

Un pôle de compétences et d'innovation

Bien plus qu'un simple cabinet vétérinaire, Anicura LorraineVet propose toute une gamme de soins adaptés aux pathologies particulières auxquelles peuvent être confrontés les chiens et les chats :

cardiologie, dermatologie, chirurgie, imagerie, médecine interne et ophtalmologie. Avec ses 46 salariés, dont 16 vétérinaires et 23 auxiliaires de soin, Anicura LorraineVet est un vivier de compétences et de savoir-faire permettant une prise en charge globale de l'animal mais également la mise en place de thérapies et protocoles innovants. « Nos confrères vétérinaires nous adressent leurs patients dès que la pathologie ou la maladie nécessitent des compétences et du matériel spécifiques », précise le docteur Poinard avant de poursuivre : « la médecine générale s'adresse davantage à une clientèle locale pour un suivi de proximité ». Le fonctionnement 24h/24, 7 j/7 et le service d'urgence complètent l'offre de cet établissement qui ne cesse de se développer.

Une clinique au cœur de l'Europe

Étant l'une des 7 cliniques françaises à appartenir au réseau européen Anicura, LorraineVet et ses praticiens bénéficient d'un soutien logistique solide. « Nos vétérinaires sont formés en continu et, pour la grande majorité d'entre eux, ils sont investis dans des associations dédiées à la recherche », développe Cyrille Nicolas, directeur adjoint de la clinique. Anicura LorraineVet continue d'investir, chaque année, dans des équipements de pointe qui, d'une part, lui permettent d'améliorer la qualité des soins mais également de se maintenir à un niveau d'excellence. « Nos projets de développement sont nombreux. Nous aimerions renforcer notre équipe en intégrant des compétences, notamment en neurologie et en oncologie. Nous sommes d'ailleurs en cours de recrutement », annonce la PDG, avant de conclure : « Le Dynapôle et ses équipements, la proximité du réseau autoroutier et la qualité de vie ludréenne sont des avantages qui devraient contribuer à attirer les praticiens. »

46

salariés

16

vétérinaires

23

auxiliaires de soin

950

m² de surface

11

salles de consultation et de soin

31

boxes dédiés aux hospitalisations

CHIFFRES
CLÉS

* Avec l'aide des docteurs Anne-Sophie Poinard et Sébastien Deleporte.



De gauche à droite, Emmanuelle Maigrat, Alexandre Ackermann et Lucie Demange.

Réservation en ligne, *click and collect*, adaptation des horaires... Face à la pandémie, les commerçants ludréens se sont réinventés pour surmonter la crise. Saison 1 : le village.

Cueilli par la crise sanitaire un an à peine après l'ouverture de son restaurant, Alexandre Ackermann s'est lancé dans le *click & collect* en juin en publiant chaque jour ses plats sur Facebook : « Les clients nous sont restés fidèles, y compris les salariés des entreprises qui venaient déjeuner le midi, mais ça n'a pas suffi à compenser les cinq mois d'arrêt ». Sa baisse d'activité : « Entre 30 et 40% sur un an, car en plus des couverts, on a perdu les repas d'associations et les mariages. Je n'ai qu'une hâte, rouvrir au plus vite et pouvoir à nouveau échanger à la table de mes clients ! »

Pain sur commande

Alexandre et Lucie dirigent la boulangerie familiale qu'ont exploitée avant eux quatre générations de Choné. « Avec le premier confinement », explique Lucie, « il a fallu s'adapter. Le magasin n'était ouvert que le matin et la clientèle invitée à passer commande préalablement. À partir du mois de juin, tout est rentré dans l'ordre. Au final, malgré la chute qui a affecté les ventes de pâtisseries, on termine 2020 à l'équilibre, sans avoir eu

à solliciter d'aides : j'y vois le résultat de la confiance que nous a toujours accordée notre clientèle. »

Pâtisserie... à la maison

À deux pas, la Bonne Fournée est elle aussi restée fermée les après-midis, de la mi-mars au mois d'août : « Durant cette période », remarque Laeticia Lintingre, la propriétaire, « les clients ont littéralement boudé les pâtisseries que souvent ils prenaient plaisir à réaliser à la maison ! Ils venaient avant tout pour le pain, avec une priorité pour les grosses pièces plus faciles à conserver. On a mieux terminé l'année. Les gens avaient repris le travail et une partie de leurs habitudes de consommation. On espère maintenant éviter un 3^e confinement ! »

Du jamais vu en 50 ans

Patrice Uricher, le Coiffeur de la Place, a remis ses ciseaux de la mi-mars à la mi-mai et pendant tout le mois de novembre : « Trois mois sans travailler... En 50 ans de coiffure, je n'avais jamais connu ça. » Après s'être posé beaucoup de questions, il a finalement décidé de

réaliser des travaux dans le salon. « Sur son argent personnel », précise-t-il, car « en tant que retraité actif, je n'ai droit à aucune aide. »

Très attendus !

Gérante du salon Univ'hair, Christelle Darbellay a dû elle aussi effacer trois mois de fermeture administrative. Avec un salon à la capacité d'accueil réduite de moitié du fait de la distanciation sociale, elle n'a pas eu d'autre choix que d'enchaîner les heures pour sauver sa saison : « J'ouvre tous les jours de 9h à 19h30 et même pendant midi pour compenser le couvre-feu ! » Sa plus grande satisfaction : le sourire de ses clientes quand le salon a rouvert. « Notre métier non essentiel était finalement très attendu ! »

Bien en ligne

Dernier détour par l'Institut Ludres Bien-Être où Emmanuelle Maigrat, la gérante, a mis en place la réservation en ligne dès le premier confinement : « C'était prévu, mais la crise m'a poussée à anticiper et à proposer des produits cosmétiques en *click & collect*. Je me suis aussi beaucoup investie sur les réseaux sociaux pour entretenir le lien. La clientèle a répondu présent et depuis, on met les bouchées doubles. C'est bon signe. »



C'est arrivé à LUDRES

1 / MASQUES

En novembre dernier, Pierre Boileau, le maire, s'est rendu à l'école élémentaire *Prévert* pour distribuer des **masques aux élèves âgés de plus de 6 ans**. En effet, la Ville a offert un masque DAO pour chaque enfant fréquentant les écoles et l'ALSH. Au total, ce sont plus de 700 masques qui ont été offerts par la Ville pour les enfants.

2 / 3 / 4 / TÉLÉTHON

Malgré les restrictions sanitaires, les animations organisées le samedi 5 décembre dans le cadre de la **mobilisation annuelle en faveur du Téléthon** ont fait le plein ! Photos avec saint Nicolas et Défi bougie ont permis de recueillir plus de 4 895 € au profit de la recherche.

5 / SAINT NICOLAS

Les petits des écoles maternelles de la commune ont reçu la **visite de saint Nicolas** au cours de la première semaine de décembre. Accompagné du père-Fouettard, il est venu écouter les beaux chants interprétés par les élèves et distribuer des friandises.

6 / HISTOIRES DE NOËL

Les enfants fréquentant le multi-accueil *Les Primevères* n'étaient pas en reste puisque les bibliothécaires sont venus leur conter, en musique, de **jolies histoires de Noël**. Les conteuses (et le conteur) sont également passés par les écoles puisqu'au total, ce sont 16 classes qui ont bénéficié de ces animations.

7 / VILLAGE DE NOËL

Du côté de la résidence autonomie *Les Fougères*, nos aînés ont pu profiter de l'ambiance féérique de fin d'année grâce au **village de Noël** installé par les animateurs et gardiens.

8 / COLIS DE NOËL

500 seniors âgés de 75 ans et plus, se sont vu remettre, de la part du CCAS, leur traditionnel **colis de Noël** composé de spécialités culinaires. Un colis de Noël a également été offert aux familles en situation de précarité, suivies toute l'année par le CCAS, en partenariat avec le Secours catholique. Ces distributions ont été faites par les bénévoles aidés des enfants du CME et des élus.





© Michèle Bregard





Incivilités : niveau d'alerte

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le gouvernement n'a pas décidé de nous reconfiner. Néanmoins, nous sommes soumis au couvre-feu avec toutes les contraintes et restrictions que cela impose. Nous sommes conscients que ce n'est pas facile à vivre au quotidien. Pour les familles, il est difficile de canaliser des enfants privés d'activités sportives et culturelles tandis que pour nos jeunes étudiants et nos aînés, bien souvent isolés, la solitude devient toujours plus pesante. Nous nous adressons à tous ces habitants qui se sentent seuls, isolés et qui supportent difficilement cette période troublée. Plusieurs dispositifs, portés par notre CCAS ou d'autres organismes, existent pour les soutenir et les sortir de leur isolement. À ce titre, il nous paraît important de renouveler nos remerciements et notre gratitude à l'ensemble des bénévoles qui se sont impliqués, et s'impliquent encore.

Une campagne de vaccination attendue

La campagne de vaccination a débuté en janvier dernier et elle progresse. Dès le début, avec l'ensemble des maires de la Métropole du Grand Nancy, nous avons réclamé celle-ci et à Ludres, nous nous sommes portés candidats pour accueillir un centre de vaccination. La décision revient au Préfet qui décide en fonction des instructions que lui transmet le Ministère de la santé. Cependant, nous ne restons pas inactifs et nous invitons toutes les personnes de plus de 75 ans qui rencontreraient un problème en lien avec la vaccination à contacter notre CCAS qui sera là pour les aider à le résoudre. Une nouvelle fois, nous comptons sur la solidarité et la patience de chacune et chacun pour retrouver une vie sereine.

Un épisode neigeux réjouissant, mais conséquent

En janvier dernier, la neige a fait son apparition. Les toits des maisons, les parcs, les espaces verts et surtout les routes étaient intégralement recouverts de son manteau blanc. Certains ont pris plaisir à admirer ces paysages, à réaliser de belles balades ou à construire d'impressionnants bonhommes de neige. Néanmoins, la grande majorité d'entre vous s'est acquittée de ses obligations en déneigeant ses trottoirs et allées. D'autres ont fait preuve de dévouement en rendant praticables les allées de leurs voisins âgés ou handicapés. Nous tenions à exprimer notre gratitude et les inviter à ne pas relâcher leurs efforts à l'avenir. Le dispositif d'astreinte hivernale, opérationnel de mi-novembre à mi-mars, a permis de déneiger les 48 km de voiries que compte la commune : Dynapôle, entrées et sorties de ville, groupes scolaires et voies empruntées par les transports en commun en priorité. En effet, 10 cm au village et jusqu'à 15 cm au plateau... La neige est tombée en abondance ! Enneigement rapide, accès étroit dans certaines voiries ou encore stationnement de véhicules ne permettant pas l'accès, il était ardu de rendre nos voies de circulation praticables mais les agents des services techniques étaient à pied d'œuvre, jours et nuits, pour déneiger les rues. Bien que l'équipe compte des novices parmi les 4 chauffeurs mobilisés 24h/24 et malgré quelques désagréments, le bilan est positif. Merci à tous pour votre investissement.

Pierre Boileau et les élus de Ludres avenir

2021 : Impôts et Taxes

En ce début d'année il nous semble utile de faire le point sur des questions fiscales qui nous concernent tous.

Quelques précisions d'abord sur les répercussions locales de la décision prise par le gouvernement, en 2018, de supprimer intégralement la Taxe d'Habitation. La mise en œuvre de cette mesure s'est faite en plusieurs temps. Les ménages modestes qui ont bénéficié d'un dégrèvement progressif sur trois ans n'ont plus à la payer. Désormais ce sont les quelque 20% de ménages restants qui vont être exonérés de 30% en 2021, de 65% en 2022 et de 100% en 2023. Cette suppression a évidemment des conséquences sur l'autonomie fiscale des collectivités locales. À compter de cette année le produit encore acquitté de la TH sera directement affecté au budget de l'état. Le montant attendu par chaque commune (712 000 euros pour Ludres en 2020) sera compensé par la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties. Et le département recevra à son tour une fraction de TVA. Mais comme les produits de la part départementale et de la TH ne sont pas identiques - 684 229 euros de TH à Ludres contre 2,445M de part départementale, en 2018 - un mécanisme correcteur a été mis en place pour garantir à chaque commune une compensation à l'euro près.

Une autre taxe a récemment fait parler d'elle : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. En février 2018 le Conseil Métropolitain avait voté une délibération qui permettait à cette taxe de générer une recette de 29,75 M d'euros. Or, légalement, son montant ne doit pas être "manifestement disproportionné" par rapport aux dépenses induites par l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères. L'UFC Que Choisir Nancy ayant pu établir qu'il n'en était pas ainsi - l'excédent étant de plus de 11 M - a déposé une requête auprès du Tribunal administratif de Nancy pour que soit reconnu le droit de chaque foyer assujéti à la TEOM 2018 "d'être déchargé de cette taxe et de se voir restituer la somme correspondante". Le Tribunal lui a donné raison le 23 décembre 2020. Si la Métropole ne fait pas appel vous pourrez vous faire rembourser à partir du 23 février. Pour de plus d'informations consultez le site <https://nancy.ufcquechoisir.fr>.

Quelques mots enfin sur la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité. Cette taxe est entrée en application le 1^{er} janvier. Elle est prélevée par l'intermédiaire des fournisseurs d'électricité sur la base de la quantité consommée par chaque ménage ludréen. Il est vrai qu'à raison de 1,56 euro par mégawattheure son montant restera le plus souvent très modeste. Mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un nouvel impôt et que notre commune, même si elle a de futures opérations à financer, n'est pas particulièrement dans le besoin.

Les élus de Pour Ludres, résoluement

BOIS ÉNERGIE BASTIEN

commandez sur
www.bastien-bois.fr



BOIS DE CHAUFFAGE
SECHÉ NATURELLEMENT,
SCIÉ ET LIVRÉ



GRANULÉS DE BOIS
LIVRAISON EN PALETTES,
VENTE AU DÉTAIL ET
STOCKAGE POSSIBLE
AU DÉPÔT



03 87 05 47 55
06 86 26 65 67



vision plus

OPTICIENS

Votre opticien situé à LUDRES



G. POWALLA

CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ 03 83 53 25 43



*À votre service
et même
à domicile*

design: tapage



FAITES VOUS LIVRER !
en commandant sur l'application

Uber
Eats



**OU VENEZ RETIRER
VOTRE COMMANDE**

Téléchargez l'App 
 



easy store
Votre Clinique Mac - PC sur Nancy

EASY STORE - Vandoeuvre
3, Rue Georges Bizet 54500, Vandoeuvre-Les-Nancy
Tél: 03.83.27.57.33 | Web: easy-computer.fr



EASY STORE - Nancy
3, Avenue Foch 54000, Nancy
Tél: 03.83.35.72.00 | Web: easy-computer.fr

BOSE QNAP EPSON Synology hp Abvent MédiStory Cójilog



Ludres



MARS BLEU 2021 à Ludres



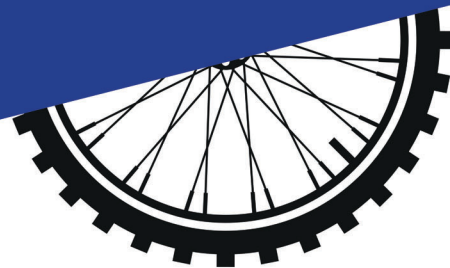
Faites avancer
la recherche

Faites grimper
les kilomètres

TOUT AU LONG DU MOIS :
Marchez, courez, pédalez et
comptabilisez vos kilomètres



LE 26 MARS, À PARTIR DE 16H30
PLACE FERRI DE LUDRE :
Prévention et animations
sportives



RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS:

Tél.: 03 83 26 14 33
www.ludres-marsbleu.fr

